

Répertoire national des certifications professionnelles
Licence Professionnelle - Métiers de la gestion et de la
comptabilité : révision comptable (fiche nationale)

Active

N° de fiche

RNCP29791

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

Code(s) NSF :

- 314 : Comptabilite, gestion

Formacode(s) :

- 32694 : révision comptable

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
UNIVERSITE DE NOUVELLE CALEDONIE	13000322100012	-	-
UNIVERSITE DE BORDEAUX	13001835100010	-	-
UNIVERSITE DE LA GUYANE	13002059700014	-	-
UNIVERSITE DE PARIS	13002573700011	-	-
CY CERGY PARIS UNIVERSITE	13002597600015	-	-

UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013	-	-
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	-	-
UNIVERSITE DE ROUEN- NORMANDIE	19761904200017	-	-
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	19921204400010	-	-
UNIVERSITE PARIS XIII.PARIS- NORD	19931238000017	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

- Contrôles sur la comptabilité courante de l'entreprise
- Constitution du dossier de révision par cycle en l'adaptant à l'entreprise contrôlée
- Récupération de toutes les pièces comptables utiles aux contrôles
- Réalisation des travaux d'inventaire et des écritures de fin d'exercice
- Calcul des impôts et contrôle de la fiscalité.
- Analyse des données comptables en comparaison avec le secteur de l'entreprise et en lien avec les années précédentes
- Etablissement des documents de synthèse
- Transmission des informations comptables aux administrations
- Calcul d'indicateurs de gestion ou tableaux de gestion pour le chef d'entreprise

Compétences attestées :

- Analyser l'environnement interne et externe de l'entreprise, identifier les risques

- Justifier les comptes de l'entreprise par cycle, en s'appuyant sur les pièces justificatives
- Repérer les cycles économiques de l'organisation, les éléments de son système d'information
- Caractériser les situations juridiques courantes relatives aux personnes, biens et entreprises, et maîtriser la fiscalité des entreprises et des particuliers
- Mettre en oeuvre, pour les cycles repérés, les procédures de révision des comptes et les tests à effectuer
- Contrôler la cohérence des comptes en effectuant les rapprochements avec l'exercice précédent
- Rédiger des commentaires de gestion pour chaque poste révisé, des conclusions par cycle et la note de synthèse
- Elaborer des tableaux de bord de gestion (Analyse marge, prévisions de trésorerie)
- Evaluer et comptabiliser les opérations d'inventaire

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP29791BC01 Usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> · Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. 	
RNCP29791BC02	<ul style="list-style-type: none"> · Identifier, sélectionner 	

Exploitation de données à des fins d'analyse	<p>et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.</p> <ul style="list-style-type: none"> · Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. · Développer une argumentation avec esprit critique. 	
<p>RNCP29791BC03</p> <p>Expression et communication écrites et orales</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. · Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. 	
<p>RNCP29791BC04</p> <p>Positionnement vis à vis d'un champ professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. · Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. · Identifier le processus 	

	de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.	
<p>RNCP29791BC05</p> <p>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. · Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. · Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. · Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. 	
<p>RNCP29791BC06</p> <p>Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser l'environnement interne et externe de l'entreprise, identifier les risques 	
<p>RNCP29791BC07</p> <p>Mise en œuvre et suivi du contrôle de gestion d'une organisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Justifier les comptes de l'entreprise par cycle, en s'appuyant sur les pièces justificatives • Repérer les cycles économiques de l'organisation, les éléments de son système d'information 	

- Caractériser les situations juridiques courantes relatives aux personnes, biens et entreprises, et maîtriser la fiscalité des entreprises et des particuliers
- Mettre en oeuvre, pour les cycles repérés, les procédures de révision des comptes et les tests à effectuer
- Contrôler la cohérence des comptes en effectuant les rapprochements avec l'exercice précédent
- Rédiger des commentaires de gestion pour chaque poste révisé, des conclusions par cycle et la note de synthèse
- Elaborer des tableaux de bord de gestion (Analyse marge, prévisions de trésorerie)
- Evaluer et comptabiliser les opérations d'inventaire

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- M69 : Activités comptables

Type d'emplois accessibles :

- Aide comptable
- Assistant de gestion PME/PMI
- Gestionnaire administratif et financier
- Analyste budgétaire
- Aide-comptable
- Aide-comptable facturier
- Assistant de cabinet comptable
- Adjoint au directeur administratif et financier

Code(s) ROME :

- M1202 - Audit et contrôle comptables et financiers
- M1205 - Direction administrative et financière
- M1203 - Comptabilité

Références juridiques des réglementations d'activité :**VOIES D'ACCÈS**

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux

			<p>enseignements.</p> <ul style="list-style-type: none"> - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-

Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie	X	
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Oui

Certifications professionnelles, certifications ou habilitations en équivalence au niveau européen ou

international :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en équivalence :

N° de la fiche	Intitulé de la certification professionnelle reconnue en équivalence	Nature de l'équivalence (totale, partielle)

Liens avec des certifications et habilitations enregistrées au Répertoire spécifique :**BASE LÉGALE**

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle - Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle - Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle-

- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Université de Paris, arrêté du : 25/02/2020
-	CY CERGY PARIS UNIVERSITE, arrêté du : 11/05/2020
-	Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2018
-	Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017
-	Université de Guyane, arrêté du : 09/06/2017
-	Université de la Nouvelle-Calédonie, arrêté du : 06/02/2017
-	Université de Rouen, arrêté du : 10/09/2018
-	Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016
-	Université Paris 13, arrêté du : 05/10/2015
-	Université Paris-Ouest-Nanterre-La défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience
Date d'échéance de l'enregistrement	01-01-2024

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Fiche au format antérieur au 01/01/2019

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/16452>)